

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE K A » en abrégé « S.C.I K.A »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON, Lot
35, Ilot 15

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25 Juil 2023 reçus par Me Désiré KANGAH, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 18 Août 2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE K A »
en abrégé « S.C.I K.A »

Objet : Facilitation, conseils, intermédiation, valorisation foncière.

-l'acquisition, la prise de bail de tous immeubles et biens immobiliers;

-la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous terrain et immeubles situés en Cote d'Ivoire.

Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON, Lot 35, Ilot 15

Dirigeant(s) M KROMEL AKPA MARCEL LUCE (ADMINISTRATEUR), M DINGUI AMANGOUA GUY GERVAIS (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00132 du 22/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68503/GTCA/RC/2023 du 22/09/2023

